

PREMIÈRE PARTIE

Le philologue et les variantes

MOUVANCE DE L'ŒUVRE, FIXATION DU TEXTE :
ESSAI D'ÉDITION CRITIQUE DE QUELQUES PASSAGES
DE *GUILLAUME D'ANGLETERRE*

Stefania Maffei
Université de Lausanne

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Face à « l'instabilité fondamentale »¹ de l'écrit médiéval, nommée selon les critiques « mouvance »² (Paul Zumthor), « variance »³ (Bernard Cerquiglini) ou « muance »⁴ (Jean R. Scheidegger), l'éditeur moderne est amené à se poser une question essentielle, celle de l'authenticité littéraire du texte qu'il se propose de donner à lire. Sa démarche critique, le choix de sa méthode éditoriale dépendent en effet de l'objet qui, à ses yeux, possède la plus grande légitimité : l'original (le plus souvent perdu) ou l'une de ses traces manuscrites, le témoin.

En France, la tradition bédieriste, dominante depuis les années 1930, produit essentiellement des éditions conservatrices, recherchant la fidélité au copiste plutôt qu'à l'auteur. S'en tenir à un seul manuscrit (le « bon manuscrit »), qui, contrairement à un archétype reconstitué, présente l'avantage d'avoir une existence réelle, fut en effet la réaction de Joseph Bédier face aux excès du lachmannisme, méthode issue de la tradition philologique allemande et importée en France par Gaston Paris à la fin des années 1860. Plus récemment, Bernard Cerquiglini⁵ a prôné la vertu créatrice de la variante, dont le texte médiéval, dans son inachèvement, aurait besoin pour se constituer en tant qu'œuvre. Évacuant la question de l'original en soulignant l'anachronisme de certaines notions que l'on projette sur le Moyen Âge (auteur, originalité, propriété littéraire), sa théorie de la variance présente toute tentative de reconstitution d'un texte unique comme l'appauvrissement d'une tradition foisonnante, comme le figement d'une écriture en mouvement.

1 Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 507.

2 *Ibid.*

3 Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 54.

4 Jean R. Scheidegger, *Le Roman de Renart ou le texte de la dérision*, Genève, Droz, 1989, p. 33.

5 Voir Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante*, *op. cit.*

À nos yeux, pourtant, la démarche qui consiste à ignorer délibérément une partie de la tradition manuscrite est bien plus réductrice. Un juge qui s'en tiendrait à un seul témoignage au lieu de confronter les différentes versions des faits manquerait à ses devoirs d'impartialité et d'objectivité ; de même, l'éditeur qui accorde une préférence arbitraire à l'un des témoins – un apparent bédierisme cache parfois une absence de réflexion méthodologique – prend le risque de le suivre jusque dans ses aberrations. À cet égard, le roman de *Guillaume d'Angleterre*, dont la localisation et l'attribution ont récemment fait l'objet d'une importante mise au point⁶, constitue un cas d'étude intéressant. Il s'agit d'un texte abondamment édité et commenté, notamment en raison de son appartenance à l'« *Appendix Christiana* »⁷. Cependant, malgré les sept éditions (majoritairement bédieristes) de *Guillaume d'Angleterre* qui ont été produites entre 1840 et 2007, le travail d'édition critique de cette œuvre ne semble toujours pas achevé⁸. À titre d'étude de cas, nous nous proposons donc de soumettre quelques passages de ce roman à un essai d'édition critique renouant avec la méthode lachmannienne, largement abandonnée par les éditeurs récents. Il s'agira non pas d'éditer le texte d'un seul manuscrit choisi par commodité, mais de tenter de se rapprocher de la version primitive de l'œuvre à travers la confrontation systématique des témoins qui nous l'ont transmise. Appliquée à *Guillaume d'Angleterre*, cette méthode devrait permettre, du moins l'espérons-nous, d'établir un texte critique plus satisfaisant et donc une « hypothèse de travail » (selon la formule de Gianfranco Contini) plus solide⁹.

TRADITION MANUSCRITE ET ÉDITIONS

Guillaume d'Angleterre est un conte édifiant composé à la fin du XI^e siècle par un auteur du nom de « Crestiens » (v. 1 et v. 18), parfois confondu – à tort – avec Chrétien de Troyes¹⁰. Ce texte, produit vraisemblablement dans l'aire normanno-

6 Comme l'a montré grâce à une étude linguistique approfondie François Zufferey dans son article « La pomme ou la plume : un argument de poids pour l'attribution de *Guillaume d'Angleterre* », *Revue de linguistique romane*, 72, 2008, p. 157-208, l'auteur de *Guillaume d'Angleterre*, dont la patrie semble devoir être cherchée en Picardie, ne saurait se confondre avec Chrétien de Troyes.

7 En tant qu'œuvre d'attribution incertaine de Chrétien de Troyes.

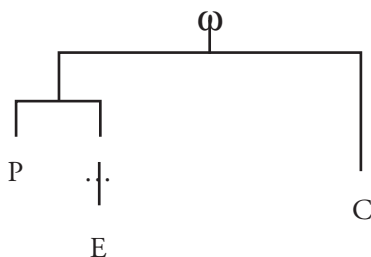
8 Voir Marco Maulu, « Tradurre nel medioevo : sulle origini del ms. escorialense H-I-13 », *Romania*, 126, 2008, p. 174-234, à la p. 192 (n. 51).

9 Précisons que nous n'entendons pas entreprendre une édition complète du roman ; une nouvelle édition critique semble d'ailleurs être en préparation en Italie. Voir Patrizia Serra, *Per una nuova edizione critica del « Guillaume d'Angleterre » : note sulla tradizione manoscritta*, Cagliari, CUEC, 2002. Nous n'avons malheureusement pas eu accès à cet ouvrage, qui est également absent de la riche bibliographie de l'éd. Ferlampin-Acher (voir n. 20 *infra*).

10 Voir François Zufferey, « La pomme ou la plume », art. cit.

picarde¹¹, nous est parvenu à travers deux témoins : le manuscrit P (Paris, BnF, fr. 375, fol. 240vb-247va, fin du XIII^e siècle, exécuté à Arras)¹², et le manuscrit C (Cambridge, St. John's College, B 9, fol. 55rb-75vb, début du XIV^e siècle, provenant de l'Est de la France)¹³. Il existe également une traduction espagnole du poème, la *Estoria del Rrey Guillelme*, conservée par le manuscrit H. I. 13 de la bibliothèque de l'Escorial¹⁴, fol. 32r-48r. À cette traduction en prose de la fin du XIV^e siècle, fidèle mais fortement abrégée, on attribue le sigle E.

Comme l'ont remarqué les éditeurs, P et C représentent deux familles différentes, et la version espagnole appartient à la branche de P. À ce propos, Anthony Holden fait judicieusement observer que c'est lorsque E s'accorde avec C que son témoignage est particulièrement précieux, car il trahit ainsi les innovations de P¹⁵. Il serait donc dommage de se priver de ce témoin, qui, dans certains cas, peut être utilisé comme arbitre ou révélateur. En revanche, le groupement P-E ne nous aide guère pour la reconstitution du texte primitif : ces deux témoins étant liés, leur accord n'est pas nécessairement un indice d'authenticité. La méthode à suivre nous est donc dictée par le *stemma* que voici :



Aucun de nos deux manuscrits n'affichant une nette supériorité par rapport à l'autre¹⁶, les témoins se sont partagé les faveurs des éditeurs. P a été édité à quatre reprises, par Francisque Michel¹⁷, Maurice Wilmotte¹⁸,

¹¹ *Ibid.*, p. 196.

¹² Pour une description du ms., voir Charles François, « Perrot de Neele, Jehan Madot et le manuscrit Bn. Fr. 375 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 41, 1963, p. 761-779.

¹³ Au sujet de ce témoin, on lira Paul Meyer, « Les manuscrits français de Cambridge », *Romania*, 8, 1879, p. 305-342, en particulier p. 309-324.

¹⁴ Sur ce recueil, voir Marco Maulu, « Tradurre nel medioevo », art. cit.

¹⁵ Voir Chrétien, *Guillaume d'Angleterre*, éd. Anthony Holden, Genève, Droz, 1988, p. 13.

¹⁶ P et C présentent de nombreuses divergences, dont la principale réside dans l'omission ou l'addition de passages (leçons singulières) : environ 80 octosyllabes se lisent uniquement dans P, tandis qu'une quarantaine de vers n'apparaissent que dans C. Il est souvent difficile de déterminer si ces vers sont authentiques ou interpolés.

¹⁷ *Chroniques anglo-normandes*, t. III, éd. Francisque Michel, Rouen, Édouard Frère, 1840, p. 39-172.

¹⁸ Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre, roman du XII^e siècle*, éd. Maurice Wilmotte, Paris, Champion, 1927 [éd. citée ci-après *GdA* Wilmotte].

Anne Berthelot¹⁹ et Christine Ferlampin-Acher²⁰. Trois autres éditeurs ont utilisé C comme manuscrit de base : Wendelin Foerster (deux fois)²¹, Virginia Merlier²² et Anthony Holden²³. La version espagnole de E, enfin, a fait l'objet de deux éditions, par Hermann Knust²⁴ et John R. Maier²⁵.

Les deux éditions plus récentes de P sont d'obédience bédieriste ; elles justifient leur existence par une plus grande fidélité au manuscrit que l'ancienne édition de Maurice Wilmotte, aux corrections jugées inutiles. Les deux éditeurs de C, quant à eux, ont accordé une plus grande place à la réflexion critique et à la comparaison des témoins. Anthony Holden revendique toutefois, comme la plupart des éditeurs de P, une édition conservatrice. Si son édition critique est sans conteste la plus fiable, elle n'est pas considérée comme définitive²⁶, car entachée d'erreurs de lecture²⁷. Foerster est plus lachmannien, et sa méthode est souvent concluante, mais un préjugé a beaucoup fait souffrir le texte qu'il se proposait d'éditer. Convaincu de la paternité de Chrétien de Troyes, il a en effet cru bon de créer des graphies champenoises factices, conformes à l'idée qu'il se faisait de la langue de l'illustre romancier. Il conviendra donc d'appliquer la méthode allemande avec moins d'idéalisme que Foerster, qui prétendait reconstruire ce qu'il considérait comme l'original pur, et d'emprunter, entre conservatisme excessif et interventionnisme coupable, une voie moyenne susceptible de servir le texte de *Guillaume d'Angleterre*.

32

- 19 *Guillaume d'Angleterre*, éd. Anne Berthelot, dans Daniel Poirion (dir.), *Chrétien de Troyes. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1994, p. 953-1036 et p. 1410-1451 [éd. citée ci-après *GdA* Berthelot].
- 20 Chrétien de Troyes (?), *Guillaume d'Angleterre*, éd. Christine Ferlampin-Acher, Paris, Champion, 2007 [éd. citée ci-après *GdA* Ferlampin-Acher].
- 21 Christian von Troyes, *Sämtliche erhaltene Werke*, t. IV, *Der Karrenritter (Lancelot) und das Wilhelmsleben (Guillaume d'Angleterre)*, éd. Wendelin Foerster, Halle, Niemeyer, 1899, p. 253-360 et p. 426-460 [éd. citée ci-après *GdA* Foerster]. *Wilhelm von England (Guillaume d'Angleterre), ein Abenteuerroman von Kristian von Troyes*, éd. Wendelin Foerster, Halle, Niemeyer, 1911.
- 22 Virginia Merlier, *Édition préliminaire du « Roman de Guillaume d'Angleterre » attribué à Chrétien de Troyes*, thèse de l'University of Pennsylvania, Ann Arbor, University Microfilms International, 1972. Voir *Diss. Abstr.* 33 (1972-1973), 6922a. Cette thèse non publiée se présente comme une reproduction fidèle du ms. C.
- 23 Voir réf. *supra*, n. 15.
- 24 *Dos obras didácticas y dos leyendas sacadas de manuscritos de la Biblioteca del Escorial*, éd. Hermann Knust, Madrid, Sociedad de bibliófilos españoles, t. 17, 1878, p. 171-247.
- 25 *El rey Guillelme*, éd. John R. Maier, Exeter, University of Exeter, 1984.
- 26 Voir le *Complément bibliographique du Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, version électronique <www.deaf-page.de>, rubrique *GuillAnglH*.
- 27 Voir le compte rendu de cette édition par Thomas Städtler dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, 107, 1991, p. 201-203.

ESSAI D'ÉDITION CRITIQUE DE QUELQUES LIEUX VARIANTS

Le roman de *Guillaume d'Angleterre*, qui s'inspire de la légende de saint Eustache²⁸, raconte la séparation, puis la réunion d'une famille cruellement éprouvée par le sort. Guillaume, roi d'Angleterre, obéissant à une manifestation divine l'invitant à partir en exil, déserte une nuit sa demeure de Bristol avec sa femme Gratienne, malgré la grossesse de celle-ci. Dans une grotte où le couple a trouvé refuge, la reine met au monde des jumeaux, deux garçons. Une série de malheurs frappe alors la petite famille : la mère puis les enfants sont successivement enlevés au père par des marchands. Les membres de la famille ainsi éclatée vivront séparément durant vingt-quatre ans, le roi embrassant une carrière de marchand sous le nom de Gui de Galloway, Gratienne régnant sur la terre de Sutherland et les jumeaux Marin et Louvel grandissant côte à côte sans savoir qu'ils sont frères, avant que d'heureuses circonstances ne réunissent les quatre protagonistes.

Le cor d'ivoire

Notre roman fait intervenir de manière récurrente un motif bien connu de la littérature médiévale, celui du signe de reconnaissance qui permet à un personnage ayant été longtemps séparé de sa famille d'être identifié par les siens au moment des retrouvailles²⁹. Divers objets assument ici ce rôle : pour les jumeaux, les deux pans du manteau de leur père dans lesquels ils ont été enveloppés à leur naissance ; pour Guillaume, un anneau qu'il porte au doigt et un cor d'ivoire suspendu au mât de son navire marchand. Le motif du cor est introduit au début du roman, au moment où les seigneurs de l'entourage royal, ayant constaté la disparition de leurs souverains, s'empressent de faire main basse sur les objets de valeur de la maison. C'est un jeune valet qui emporte le cor d'ivoire, trouvé, comme le dit clairement le texte des deux témoins³⁰, sous un lit :

P		C	
Uns petis enfes espia	412	Uns petiz anfes espia	410
Desous le lit un cor d'ivoire		Desouz un lit .i. cor d'ivoire	

²⁸ Sur le traitement romanesque de la *Vie de saint Eustache*, on lira Isabelle Garreau, « Eustache et Guillaume ou les mutations littéraires d'une vie et d'un roman », *Médiévales*, 35, 1998, p. 105-123.

²⁹ On pensera par ex. aux lais du *Frêne* et de *Milon* de Marie de France, au lai anonyme de *Doon*, etc.

³⁰ Nous citons les mss de *Guillaume d'Angleterre* d'après leur édition respective la plus récente, soit l'éd. Ferlampin-Acher pour le ms. P et l'éd. Holden pour le ms. C. Lorsqu'aucune précision n'est donnée, nous nous référons au texte de P. Les citations du ms. E sont empruntées à l'éd. Knust, avec renvoi aux pages.

Bien des années plus tard, lors d'un séjour *incognito* à Bristol, Guillaume reconnaît le cor entre les mains du jeune homme venu le vendre à la foire. Il le lui rachète, non sans lui demander dans quelles circonstances l'instrument est entré en sa possession. À ce point du récit, les manuscrits présentent une divergence intéressante. En effet, alors que le manuscrit de Cambridge reprend rigoureusement la même formule qu'au v. 411, P innove en plaçant cette fois le précieux objet sur un banc, leçon retenue par les éditeurs de ce témoin :

P	C	E
Nus ne me bouta ne retint, 2096	Nus ne me bouta ne ne tint, 2084	[...] las gentes de
S'alai tout autresi cerkant	S'alai tout autresin cerchant	la villa fueron á su
Par le maison et reversant	Par les sales et reverchant,	casa e rrobáronla. E
Com li autre et li plus grant.	Com li menor et li greignor,	desque fue rrobada
Si trovai le cor sur un banc 2100	Si trovai le cor mon seignor 2088	metyme yo so un
Si m'abassai et si le pris.	Desouz un lit et si lou pris.	lecho é fallé este
		cuerno (p. 219).

34

Nous ne croyons pas qu'il faille voir dans la leçon du manuscrit P, comme le suggère Christine Ferlampin-Acher, une forme de censure visant à rendre plus discret un symbole sexuel (le cor d'ivoire) en le plaçant dans un endroit moins suggestif que sous le lit conjugal du couple royal³¹. Remarquons que l'éditrice, qui commente ce passage dans son introduction littéraire, semble considérer la « localisation sous le lit » comme « première »³², mais uniquement parce que celle-ci renforce à son sens la symbolique érotique du cor. Cette conviction – ou intuition – ne l'empêche d'ailleurs pas d'imprimer la leçon de P, puisque son édition se veut fidèle au texte transcrit par le copiste picard³³.

La phénoménologie de la copie nous permet d'expliquer d'une manière beaucoup plus simple (et moins subjective) comment la variante « sur un banc » s'est glissée sous la plume du scribe de P. Peut-être influencé par les finales en *-ant* des vers précédents, notre copiste emploie au v. 2099 « plus grant » au lieu de « greignor », variante qui n'affecte pas le sens mais casse la rime en *-or*. Dès lors, le voilà contraint d'intervenir pour sauver, si ce n'est une rime, du moins une assonance. Anticipant l'indication spatiale « sous un lit », qui serait insignifiante si elle ne faisait pas écho au v. 413, le copiste y substitue un complément de lieu qu'il juge tout aussi plausible que la leçon authentique pour la découverte du

31 Voir *GdA* Ferlampin-Acher, p. 187, n. 156. Dans cette même note, à la première ligne, lire « sous un lit » et non « sous un banc ».

32 *Ibid.*, p. 29.

33 Les autres éditeurs du ms. P ne font pas grand cas de la leçon de C : si Anne Berthelot se contente de la signaler en note, sans aucun commentaire (voir *GdA* Berthelot, p. 1447), Maurice Wilmette ne la relève même pas.

cor d'ivoire (« sor un banc »). Pour compenser la perte du complément de nom « mon seignor » ainsi engendrée, le scribe ajoute un verbe de mouvement (« si m'abassai ») avant de rejoindre son modèle.

De toute évidence, la leçon de P et l'incohérence qui en résulte ont été générées par la simple substitution d'une forme analytique de comparatif (« plus grant ») à une forme synthétique (« greignor »), qui à la fin du XIII^e siècle devait déjà être ressentie comme un archaïsme. Cette variante banale a sans doute été produite de manière inconsciente et machinale par le scribe de P, dont la prédilection pour le comparatif analytique de l'adjectif « grant » semble se manifester une nouvelle fois vers la fin du roman (à l'intérieur d'un vers), dans la scène de retrouvailles entre Gratiennne et ses fils. Marin et Louvel implorent alors le pardon de la reine pour l'avoir combattue sous les ordres du seigneur de Caithness. Elle ne se montre pas rancunière :

P		C
Assés vos fait a pardonner,	3101	Assez vous fait a pardonner
Car vos me voliiés doner		Quant vous me voloiez doner
Plus grant honor que jou n'avoie ;		Graignor esnor que n'iert la moie ;
De mon preu mau gré vos savoie.		De mon preu mal gré vous savoie.

Lorsqu'un témoin s'écarte du texte présumé authentique à travers une série d'innovations comme dans le passage qui nous intéresse, il est souvent possible d'identifier un facteur déclenchant. Dans le cas présent, il doit s'agir d'une incompatibilité entre le sentiment linguistique du copiste de P et les formes archaïques qu'il avait à transcrire. On remarque en effet qu'avant d'intervenir imprudemment sur « greignor » à la rime, notre scribe a sans doute sacrifié en début de vers un autre comparatif synthétique, puisque le v. 2099 de P commence par « com li autre » au lieu de « com li menor » (v. 2087 C). Ici, la solution de remplacement choisie est plus neutre que la leçon originale, probablement en raison de l'hypermétrie qu'aurait produite le comparatif analytique correspondant (« plus petit »). Nous pensons que cette première modification a entraîné la suivante, le copiste ayant relâché sa vigilance ; de là l'altération de la rime et de tout le passage.

Le rôle d'une édition critique n'est pas de faire croire à une incohérence de l'auteur en donnant à lire un texte qui présente une contradiction due à une variante de copiste. L'auteur de *Guillaume d'Angleterre*, même s'il ne se confond pas avec le grand romancier de Troyes, a soigneusement calculé les motifs mis en place en vue de la série de retrouvailles qui clôt son roman, et ne semble pas enclin à négliger des détails narratifs³⁴. De plus, comme l'a bien vu Wendelin

34 Le cor d'ivoire sera l'un des indices révélant à Gratiennne que le marchand de Galloway ayant accosté en Sutherland n'est autre que son époux (v. 2440-2457).

Foerster³⁵, la leçon de C est appuyée par E (« *so un lecho* »), ce qui constitue un argument supplémentaire en faveur de son authenticité.

D'autres variantes s'observent dans ce passage, sur lesquelles il nous semble moins utile de nous attarder. Le plus souvent, la comparaison des témoins nous incite à privilégier la leçon de C (moyennant, dans un cas, une légère harmonisation graphique), sauf pour la variante « par le maison » (v. 2098 P) contre « par les sales » (v. 2086 C), qui fait écho à d'autres passages décrivant la scène de pillage³⁶.

Sur la base de ces quelques observations, nous proposons pour ce lieu variant l'édition critique suivante (en adoptant la graphie de P et la numérotation des vers de l'éd. Ferlamin-Acher) :

36

2096 Nus ne me bouta *ne ne tint*,
 S'alai tout autresi cerkant
 Par le maison et reverkant,
 Com li *menor* et li *greignor*,
 2100 Si trovai le cor *mon seignor*
 Desouz un lit et si le pris.

2096 ne ne tint C] ne retint P
 2098 le maison P] les sales C
 2098 reverkant *corr.*] reversant P, reverchant C
 2099 menor... greignor C] autre... plus grant P
 2100 mon seignor C] sor un banc P
 2101 Desouz un lit C] Si m'abassai P

Guillaume désire aller à la chasse

Le passage examiné ci-dessus, qui nous a permis de reconstituer en toute transparence la genèse d'une variante, nous incite à nous méfier quelque peu de P, que l'on aurait tort d'éditer aveuglément. Toutefois, comme le montre l'extrait suivant, qui s'inscrit dans la scène de retrouvailles entre Guillaume et Gratiene, le ms. C n'est pas pour autant irréprochable ; quelques innovations peuvent lui être imputées.

Dérouté par une tempête, Guillaume aborde en Sutherland, où il est accueilli par la souveraine du royaume, qui n'est autre que Gratiene. Au cours d'un repas, l'ancien roi d'Angleterre aperçoit des chiens, ce qui lui rappelle son goût pour la chasse. Guillaume se perd alors dans une rêverie à voix haute : il se voit chassant le cerf. Prévenante, la reine lui propose aussitôt de réaliser ce désir :

³⁵ Voir *GdA* Foerster, p. 446.

³⁶ Cf. « Toutes les cambres et les sales / De quanquë il i troevent wident » (v. 408-409) ; « Et serjant en lor maison present / A bandon quanqu'il i troverent » (v. 2090-2091).

P		C	
Tout son plaisir li vaura faire,	2626	Tout son plaisir li voudra feire,	2600
Qui k'en parole, s'ele puet :		Qui qu'an parost, tout pleinemant.	
« Sire, fait ele, il vos estuet		Lors li a dist mont gentemant :	
Tout maintenant aler en bois.		« Sire, je vueil aler am bois.	
Sarés me vos gré se g'i vois ?	2630	Savroiz m'an vous gré se je i vois ?	2604
– Sarai, dame ? Oïl, voir, moult grant :		– Savré ? Dame, oïl, voir molt grant.	
Je ne sui de rien si en grant,		Ge ne sui de rien si an grant ;	
Bien a vint .XXIII. [<i>sic</i>] ans passés,		Bien a .xxiiii. ans passez,	
S'ai puis eü anuis assés,	2634	Puis ai ahu esnui assez,	2608
<i>Que je n'alé chacier am bois :</i>		Que je n'alé chacier am bois,	
<i>Mout en serai liez se je i vois ».</i>		Mont an serai liez se je i vois ».	

E

[...] ella avia sabor de le faser todo su plaser e díxole : « Sennor, sy vos yo guisar' que vades á caçar, ¿ gradescérmelo hedes ? » – « Sy », dixo él, « ca non he tan grant sabor de al, ca xxiiii annos ha que sienpre sofrý enojo e mala ventura » (p. 231).

Dans ce passage, P et C sont en désaccord en deux endroits. Dans la prise de parole de Gratienne, tout d'abord, les témoins présentent des variantes qui ne sont pas sans influence sur les propos tenus par la reine (v. 2627-2629 P / 2601-2603 C). En effet, si dans P, Gratienne invite son époux à aller chasser sans plus tarder (« il vos estuet / tout maintenant aler en bois »), dans C, en revanche, c'est sa propre envie de chasser qu'elle affirme, de manière plutôt abrupte (« je vueil »). La leçon de C paraît suspecte, car comme l'annonce le v. 2626 P / 2600 C, c'est pour faire plaisir à son mari que la reine veut organiser une partie de chasse. Même pour exprimer la parfaite communion d'idées entre les époux, le fait que Gratienne prenne cette envie à son compte ne semble guère naturel³⁷. Sa seule intention est d'accompagner Guillaume, ainsi qu'elle le propose au v. 2630 P / 2604 C³⁸. En outre, au niveau de la forme, on observe un écho entre « tout pleinemant » dans C (v. 2601) et « tout maintenant » dans P (v. 2629), comme si le scribe du manuscrit de Cambridge avait anticipé, en la modifiant, la bonne leçon. Notons d'ailleurs que l'effet produit par la locution « tout pleinemant » (ms. C) à la suite de « tout son plaisir » (v. 2600) ne manque pas de lourdeur.

Les vers 2609-2610 de C, ensuite, ne se lisent que dans ce seul témoin. Cette leçon singulière a suscité diverses réactions chez les éditeurs, qui l'ont tantôt

³⁷ Le ms. E ne nous est pas ici d'un grand secours, car il ne semble pas avoir traduit littéralement les vers qui nous intéressent.

³⁸ Plus tard, Gratienne dira clairement vouloir rester en retrait tandis que Guillaume courra le cerf : « Vos courrés, jou ne courrai pas ; / Toute l'ambleüre et le pas / M'irai après vos esbatant » (v. 2699-2701).

rejetée, tantôt adoptée, tantôt corrigée³⁹. Comme on peut s'y attendre, la plupart des éditeurs de P écartent ces vers⁴⁰. Mais tandis que même Wendelin Foerster désavoue ici son manuscrit de base, en imprimant ces deux vers entre crochets⁴¹, on constate avec étonnement que Christine Ferlampin-Acher, d'ordinaire très fidèle à P, effectue l'inverse en empruntant ce couplet d'octosyllabes à C. Ceci est en contradiction avec la méthode de l'éditrice, qui affirme ne recourir aux leçons de C que lorsque son manuscrit de base présente un « non-sens »⁴². Tel n'est pas le cas ici. On peut dès lors regretter le fait que l'éditrice omette de justifier son choix critique, se bornant à constater que les v. 2635-2636 « manquent dans P »⁴³.

À nos yeux, l'attitude la plus sage dans un tel cas est sans doute celle qui consiste à respecter un principe dicté par l'auteur lui-même, celui de l'économie du récit⁴⁴. Or, du point de vue du sens, le couplet d'octosyllabes spécifique à C ne paraît pas indispensable : il développe un peu les propos de Guillaume, sans toutefois apporter d'élément nouveau. De plus, ces vers posent d'importants problèmes au niveau de la syntaxe : l'enchaînement avec ce qui précède n'est pas très heureux, car la phrase que l'on pourrait attendre (du type : « il y a vingt-quatre ans que je ne suis pas allé chasser ») est maladroitement coupée par le v. 2634 P / 2608 C. On remarque également que « se je i vois » (v. 2610 C) reprend mot pour mot la fin du v. 2630 P / 2604 C, ce qui renforce l'impression d'inauthenticité des vers de C. Enfin, notons que ceux-ci n'ont pas d'équivalent dans E, même si cette absence peut résulter d'une omission délibérée du traducteur espagnol.

Pour ces différentes raisons, nous ne conserverons dans l'essai d'édition critique de ce passage que les leçons de P⁴⁵. Comme l'édition de Maurice Wilmotte

39 Il semblerait que le v. 2609 tel qu'on le lit chez Anthony Holden ne reflète pas la leçon originale : Wendelin Foerster imprime « Que je n'aille chacier an bois » (voir *GdA* Foerster, v. 2657), vers qui s'intègre encore moins bien dans notre passage. Comme Anthony Holden n'en fait aucune mention dans ses leçons rejetées, il se pourrait qu'il soit intervenu sans signaler sa correction. Christine Ferlampin-Acher reprend telle quelle la leçon de l'éd. Holden.

40 C'est le cas de Francisque Michel, de Maurice Wilmotte (qui qualifie les vers en question de « superflus », voir *GdA* Wilmotte, p. 120) et de Anne Berthelot.

41 Voir *GdA* Foerster, p. 338.

42 Voir *GdA* Ferlampin-Acher, p. 43.

43 *Ibid.*, p. 216.

44 Même s'il ne s'agit peut-être que d'un *topos* rhétorique, Chrétien annonce en effet dans le prologue sa volonté de faire preuve de concision : « La plus droite voie tenra / Qu'è il onques porra tenir, / Si que tost puist a fin venir » (« Il [l'auteur] ira au plus court, afin de pouvoir en finir rapidement »), v. 8-10 (trad. empruntée à *GdA* Ferlampin-Acher, p. 77).

45 La seule leçon douteuse de P dans ce passage est « parole » (v. 2627) (au lieu de « parolt » < **paraulet*), bien qu'une forme de subjonctif avec *e* analogique puisse se rencontrer à la fin du XI^e siècle. Nous la maintenons pour la mesure du vers.

reflète le texte du manuscrit de Paris, nous la reproduisons ci-dessous⁴⁶, en ajoutant les variantes de l'autre témoin dans l'apparat critique :

- 2608 Tout son plaisir li vaura faire,
Qui k'en parole, s'ele puet :
« Sire, fait ele, il vos estuet
Tout maintenant aler en bois.
- 2612 Sarés me vos gré si g'i vois ?
– Sarai, dame ? Oïl voir, moult grant :
Je ne sui de rien si en grant
Bien a vint et quatre ans passés,
- 2616 S'ai puis eü anuis assés ».
-
- 2609 parole, s'ele puet P] parost, tout pleinemant C
2610 Sire, fait ele, il vos estuet P] Lors li a dist mont gentemant C
2611 Tout maintenant aler P] Sire, je vueil aler C
2612 Sarés me vos P] Savroiz m'an vous C
2616 S'ai puis eü P] Puis ai ahu C
Après ce vers, C ajoute Que je n'aille chacier am bois / Mont an serai liez se je i vois

Gratienne affamée

Le dernier passage que nous souhaitons étudier présenté également des leçons singulières et des divergences dans la distribution des vers. Toutefois, dans ce cas, le témoignage de la traduction espagnole se révélera décisif pour le choix des leçons ayant le plus de chances de refléter le texte original.

L'épisode en question met en scène Gratienne et Guillaume le lendemain de la naissance des jumeaux. Au réveil, l'accouchée est si violemment tourmentée par la faim qu'elle menace de dévorer les nouveau-nés. Guillaume, craignant pour la vie de ses fils, lui propose alors un morceau de sa propre cuisse en guise de nourriture. La reine refuse ce sacrifice, en des termes qui diffèrent selon les manuscrits :

P	530	C	528	E
Si li en est grans pités prise.		Si l'an est si granz pitiez prise		« Sennor, esto non puede ser. Agora al buscad que me dedes á comer, ca,
Fait ele : « Que faire volés ?		Que sa fein mont li aleija.		par Sant Pedro Apóstol, la mi carne non comerá la vuestra ». (p. 185)
D'autre mangier me soëlés,		« Si n'iert, ce n'iert ne or ne ja, »		
Que ja, par saint Piere de Rome		Feit ele, « que feire volez ?		
Quë on a piet requiert a Rome,	534	D'autre meingier me saoulez,	532	
Me chars ne mangera le vostre,		Que ja, par seint Pere l'apostre,		
Foi que doi sainte Patre Nostre.		Ma char ne meingera la vostre ».		

⁴⁶ Voir *GdA* Wilmotte, p. 81. Nous respectons la numérotation des vers de l'éditeur, mais modifions légèrement la ponctuation du v. 2613 (« Oïl voir » au lieu de « Oïl, voir »).

L'éditeur qui n'aurait à sa disposition que le témoignage de P et de C pourrait être tenté, en comparant les deux versions, de faire l'économie des v. 529-530 du manuscrit de Cambridge et de donner raison à l'autre témoin. En effet, ce couplet d'octosyllabes (jugé inutile par Maurice Wilmotte⁴⁷) paraît de prime abord quelque peu fragile, essentiellement en raison de l'apparente contradiction qui existe dans C entre le v. 529 (apaisement de la faim de Gratienne) et le v. 532 (demande de nourriture de celle-ci). Mais le ms. E est heureusement là pour nous rappeler à l'ordre : la phrase « *Sennor, esto non puede ser* » (litt. « seigneur, cela ne peut être ») correspond clairement au v. 530 de C⁴⁸, dont l'authenticité semble attestée grâce à l'accord de ces deux témoins appartenant à des familles différentes. Quant au v. 529 C, il n'est pas nécessairement en désaccord avec ce qui suit, car il ne fait état que d'un apaisement momentané, qui permet à Gratienne de supporter le manque de nourriture jusqu'à ce que Guillaume ait trouvé des aliments convenables à lui donner. Ces deux vers ne sauraient donc être écartés d'une édition critique basée sur l'examen de tous les témoins connus de notre roman.

40

Par une sorte d'effet de compensation, qui résulte peut-être de l'omission volontaire – ou, du moins, consciente – de ces deux octosyllabes par le copiste picard, le manuscrit P présente ensuite, à son tour, une leçon singulière. Il s'agit de deux vers non consécutifs, que plusieurs indices concourent à désigner comme des interpolations. Au v. 533 P, tout d'abord, la substitution de « saint Pierre de Rome » à « saint Pierre l'apôtre », étourderie qui a pu provoquer l'ajout du vers suivant, produit avec celui-ci une rime du même au même⁴⁹ (« Rome : Rome »). Du point de vue du contenu, ensuite, le v. 534 P paraît superflu, car il ne fait qu'alourdir le propos de la reine (« par saint Pierre de Rome que l'on va prier à pied à Rome »). Quant au v. 536 P, il surprend par l'invocation de sainte Patenôte, surtout après celle, plus sérieuse, de saint Pierre. Patenôte est en effet une sainte imaginaire, issue de la sanctification d'un terme liturgique, le *Pater noster*⁵⁰. Ce patronage douteux, dont la mention fautive quelque peu le ton de la scène et la perception du personnage de Gratienne, laisse soupçonner

47 *Ibid.*, p. 106.

48 Contrairement à ce qu'indique la ponctuation de Anthony Holden, la deuxième partie du v. 531 C ne semble pas être une proposition interrogative comme dans P. En effet, les v. 530-531 C doivent signifier : « Ce que vous vous apprêtez à faire, dit-elle, ne se réalisera ni maintenant, ni à l'avenir ».

49 À noter toutefois que ce type de rime semble assez fréquent dans notre roman (voir *GdA Ferlampin-Acher*, p. 66).

50 Dans les textes du Moyen Âge, la mention de cette sainte de fantaisie s'inscrit souvent dans un contexte érotique, ce qui n'est pas le cas ici (quoiqu'il soit question d'appétit et de chair). Voir à ce sujet Jacques Merceron, « *Paternoster* et *patenostre* : de la liturgie à la sanctification érotique », *Romania*, 120, 2002, p. 132-148.

une facétie de clerc⁵¹ – un excès joyeux, dirait Bernard Cerquiglini⁵². Enfin, la concordance C-E contre P achève de nous convaincre, puisque la version espagnole ne présente pas la moindre trace de la leçon singulière du témoin parisien, mais s'accorde avec le manuscrit de Cambridge à travers la leçon « *Sant Pedro Apóstol* », dont on peut raisonnablement penser qu'elle traduit « saint Pere l'apostre » (v. 533 C).

Voici donc comment nous présenterions l'édition critique de ces quelques vers :

530 Si l'en est *si* grans pités prise
 530a Que sa *feïn* mont li *aleija*.
 530b « *Si n'iert, ce n'iert ne or ne ja,* »
 Fait ele, « que faire volés.
 D'autre mangier me soëlés,
 Que ja, par saint Piere *l'apostre*,
 534 Me chars ne mangera le vostre ».

530 l'en est *si corr.*] li en est P, l'an est si C
 530a-b *vers de C] manquent P*
 533 l'apostre C] de Rome P
Après ce vers, P ajoute Que on a piet requiert a Rome
 534 *Après ce vers, P ajoute* Foi que doi sainte Patre Nostre

À l'aide de ces quelques exemples, nous espérons avoir montré qu'il n'est pas toujours possible de se contenter des matériaux bruts, et que la réflexion critique, basée sur la comparaison des témoins, est par conséquent indispensable. L'enjeu d'une telle entreprise, comme nous avons aussi essayé de le souligner, n'est pas purement philologique : l'édition critique engage l'interprétation littéraire.

Dans le cas de *Guillaume d'Angleterre*, il n'y a que deux manuscrits et un témoin secondaire à prendre en compte, la comparaison est donc aisée. Malgré ses imperfections, c'est P que nous choisirions comme manuscrit de base pour une nouvelle édition critique, essentiellement en raison de sa *scripta*, dont la couleur picarde recoupe l'origine probable de l'auteur. Plus conservateur, le texte de C inspire davantage confiance, mais il a été transcrit par un copiste extérieur à la zone de production présumée de l'original et présente des graphies très particulières. La solution la plus judicieuse semble donc être celle qui consiste à adopter les variantes graphiques, phonétiques et morphologiques de P, et à corriger son texte d'après C et E chaque fois que la bonne leçon n'est pas assurée par le manuscrit de base⁵³.

51 On comprend que cette scène, dans le texte de P, paraisse aux yeux de Anne Berthelot manquer « de dignité, voire même de sérieux ». Voir *GdA* Berthelot, p. 1416.

52 Voir Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante*, *op. cit.*, p. 57-69.

53 Toute intervention sur le ms. de base sera clairement signalée dans l'apparat, qui doit permettre au lecteur de suivre chaque étape de la démarche critique.

L'œuvre littéraire médiévale n'est pas dépourvue d'origine, même si elle nous parvient à travers de multiples versions. Comme l'a remarqué Jean Rychner au sujet des fabliaux, « la façade des textes ne doit pas faire illusion ; il faut voir en eux des témoins des œuvres, non les œuvres elles-mêmes qu'ils ne font que refléter »⁵⁴. La variante, précieux témoignage d'un état de la tradition, est l'un des indices dont dispose l'éditeur pour reconstituer l'histoire du texte auquel il prodigue ses soins. Il ne s'agit donc pas, pour l'éditeur critique, de figer une œuvre *mouvante*, mais de remonter vers l'état primitif d'un texte qui – sauf réécriture d'auteur – fut sans doute unique et stable dans la pensée de l'écrivain.

54 Jean Rychner, *Contribution à l'étude des fabliaux : variantes, remaniements, dégradations*, vol. 1 : *observations*, Neuchâtel, Faculté des lettres / Genève, Droz, 1960, p. 135.